



» Consulter le site web pour appel à projets, deux fois par année.

Le programme V.I.T.E. - Vitrine d'Innovation Technologique à l'Essai de Sherbrooke Innopole offre l'opportunité à des entreprises sherbrookoises ayant des projets technologiques en développement, d'accéder à des opportunités de démonstration terrain. Une façon d'accélérer leur parcours vers la commercialisation!

Objectif

Accélérer la commercialisation de produits ou services d'entreprises sherbrookoises innovantes.

Démarche



**Organisations marraines* : institutions ou organismes publics ou parapublics. Aucune entreprise privée.

Forme et niveau de la contribution de Sherbrooke Innopole

- Contribution non remboursable **évaluée selon le coût total du projet** et pouvant atteindre jusqu'à 15 000\$.
- Contribution en services d'aide à l'accompagnement et au suivi.

Critères d'admission

- Entreprise en **opération** ou en voie de répondre à ce critère sur le territoire de la Ville de Sherbrooke;
- Entreprise incorporée et œuvrant dans **une des 5 filières-clés de Sherbrooke Innopole** ([Sciences de la vie](#), [Technologies propres](#), [Micro-nanotechnologies](#), [Technologies de l'information](#), [Industrie manufacturière et fabrication de pointe](#));
- Projet à réaliser **sur le territoire de la Ville de Sherbrooke** ou dont les retombées directes et mesurables s'y retrouvent;
- Niveau de **maturité technologique** (*Technology Readiness Level - TRL*) de 7 à 9.
TRL 7 - Prototype opérationnel dans son environnement opérationnel.
TRL 8 - Qualification complète (test et démonstration)
TRL 9 - Système réel, achevé et qualifié pour plusieurs situations.
- **Innovation** significative ou de rupture, mais avec un risque mesurable et contrôlé;
- Respect des principes de base du **développement durable**.



Engagement des participants

Tout projet devrait être réalisé à l'intérieur d'une période de **deux ans**.

Par exception, ce délai ne pourra dépasser en aucun cas trois ans à partir de la date de signature de l'entente. Une entente incluant des clauses de confidentialité sera signée entre les partenaires et Sherbrooke Innopole. L'entreprise s'engage à rediffuser, dans son réseau, les promotions sur l'aide accordée par Sherbrooke Innopole ou par les partenaires.

Le suivi de la réalisation des projets financés par Sherbrooke Innopole est assuré par le directeur de la filière-clé associé à l'entreprise. Des **rapports d'étapes** doivent être produits au cours de la réalisation du projet selon les modalités prévues à l'intérieur de chacune des ententes. Un **rapport de fin de projet** doit être déposé par le requérant.

Modalité de déboursement

Le montant de l'aide financière sera déboursé à **50% à la signature de l'entente** et **50% lors d'un jalon important qui sera déterminé lors de l'évaluation du projet**.

Dépenses admissibles

- Honoraires professionnels, des services-conseils et des études;
- Frais de démarrage;
- Salaires des ressources, avantages sociaux et frais de sous-traitance affectés au projet ;
- Achat ou location de biens, d'équipements et d'actifs en lien avec le projet excluant tout transfert d'actifs;
- Travaux de réfection, d'agrandissement, de rénovation ou de construction d'infrastructure publique ou privée en lien direct avec le projet de vitrine technologique;
- Frais opérationnels : laboratoires, tests techniques, fournitures d'usine et pièces de remplacement nécessaires à la réalisation du projet.
- Frais reliés au transfert de technologies issues des universités ou centres de recherche.

Exclusions

- Financement des frais de fonctionnement d'un organisme ou d'une entreprise;
- Paiement de ressources bénévoles ou de coût d'activités de charité;
- Paiement d'une dette ou le remboursement de prêts existants;
- Coût d'activités dont les dépenses ont été engagées ou concrétisées avant le dépôt du projet;
- Dépenses déjà réalisées.

Comment participer?

1. Télécharger [formulaire de mise en candidature](#) sur votre poste de travail
2. Remplissez et enregistrez le formulaire.
3. Envoyez-le par courriel à info@sherbrooke-innopole.com, avec l'objet « Programme VITE ».

» [Consulter notre page web, section Productivité et innovation pour connaître toutes les dates.](#)

